Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 402-B-P
Yverdon-les-Bains – Yvonand
Passage à niveau Yvonand

En raison de travaux de réfection du passage à niveau à Yvonand, le tronçon de la route cantonale N° 402-B-P, compris entre l'intersection avec l'avenue des Pins et l'intersection avec la route de Cheseaux (RC 404-IL-S), sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) :

du dimanche 6 décembre 2026
à 21h00
au lundi 7 décembre 2026
à 05h00

Une déviation sera mise en place et signalée sur l'itinéraire Yverdon-les-Bains – Cheseaux-Noréaz – Villars-Epeney – La Mauguettaz – Les Vursys – Yvonand, dans les deux sens de circulation.

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Destinataires
- Communes d'Yvonand, Cheseaux-Noréaz, Villars-Epeney, Yverdon-les-Bains
- OTP-Blécherette, Gendarmerie Yvonand, Yverdon-les-Bains, Grandson
- Police Nord Vaudois
- ECA, SDIS
- Transports publics
- DGMR - Région Nord
- SIERA - Yverdon-les-Bains
- Viasuisse
- Urgences Santé Vaud
- SAN -Transports Spéciaux
- Bureau des manifestations

Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de la mobilité et des routes

RC 402-B-P
PN Yvonand

Date	Dessin	Référence	N° Plan
09.10.2026	CSA	2624-54	00

Fermeture
Déviation
Zone de feux
Restriction particulière
Manifestation
Autre



